

# Communications de la Municipalité

## Conseil communal du 22 juin 2020

### Boucllement de préavis

Les préavis suivants ont été bouclés et ont commencé à être amortis fin 2019 :

▪ **Préavis 02/2016 - Collecteur Rionzi/Maillefer**

Mise en conformité du collecteur Rionzi, tronçon aval

Crédit accordé (HT)	CHF	1'290'000.00
Montant final (HT)	CHF	<u>978'317.03</u>
Différence	CHF	- 311'682.97 (-24.2%)

▪ **Préavis 06/2016 - Carrefour chemin du Collège - route de Lausanne**

Réaménagement du carrefour et sécurisation du passage à piétons

Crédit accordé (TTC)	CHF	95'000.00
Montant final (TTC)	CHF	<u>69'092.90</u>
Différence	CHF	- 25'907.10 (-27.3%)

▪ **Préavis 07/2017 - Collecteurs Millière**

Mise en conformité des collecteurs communaux

Crédit accordé (HT)	CHF	1'025'000.00
Montant final (HT)	CHF	<u>699'980.39</u>
Différence	CHF	- 325'019.61 (-31.7%)

▪ **Préavis 08/2018 - Chemin du Petit-Flon, sécurisation de la liaison piétonne entre le quartier du Bugnon et le Collège du Rionzi**

Chemin du Rionzi, création d'un passage piétons au droit du carrefour avec le chemin du Petit-Flon.  
Chemin du Petit-Flon, installation de l'éclairage public.

Crédit accordé (HT)	CHF	325'000.00
(travaux)	CHF	223'898.65)
(acquisition terrains)	CHF	12'500.00) ( <i>facture pas reçue fin 2019</i> )
Montant final (HT)	CHF	<u>236'398.65</u>
Différence	CHF	- 88'601.35 (-27.3%)

### Adjudications

Les adjudications suivantes ont été faites ces derniers mois :

▪ **Compte 430.3142.61 - Réfection routes**

*Budron D, reconstruction du trottoir et de la chaussée*

- Appel d'offres auprès de quatre entreprises
- Travaux adjugés à Implenla Suisse SA pour un montant de CHF 145'658.65

*Chemin du Coin, réfection complète de la chaussée*

- Appel d'offres auprès de trois entreprises
- Travaux adjugés à Camandona SA pour un montant de CHF 46'333.60

*Chaussées et trottoirs, réfections ponctuelles*

- Appel d'offres auprès de trois entreprises
- Travaux adjugés à AGV Toni SA pour un montant de CHF 118'935.80

▪ **Compte 460.3189.02 - Frais d'études "épuration"**

*Voûtage de la Valleyre, déplacement et réfection du voûtage existant*

- Mandat d'études adjugé à Meylan Ingénieurs SA pour un montant de CHF 59'735.00

▪ **Préavis 02/2020 - Cerisiers / Village, mise en conformité collecteurs et réfection chaussée**

- Appel d'offres (marchés publics) auprès de 14 entreprises
- Travaux adjugés à FFA SA pour un montant de CHF 465'290.75 (part communale)

## **Coronavirus**

Le Conseil communal a été informé en date du 7 avril 2020 des mesures d'urgences mises en place par la Municipalité dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Depuis cette date, le retour à la normale s'est manifesté par la réintégration à leur poste de travail des collaborateurs de l'administration communale en date du lundi 27 avril et la réouverture au public de l'administration le lundi 11 mai, en même temps que la réouverture des écoles. Toutefois, jusqu'à nouvel avis, les mesures sanitaires et de distanciation sociale restent appliquées de manière rigoureuse au sein des services qui, durant toute cette période, ont pu garantir le maintien des prestations à la population.

Depuis le lundi 8 juin, les installations sportives sont à nouveau ouvertes aux écoles et aux sociétés locales, avec l'application d'un plan de protection sanitaire lorsque les circonstances l'exigent. De même, la Préfecture a validé le plan de protection proposé par la Municipalité, qui permet aux groupes politiques de se réunir à nouveau dans les locaux de l'administration communale.

En plus des mesures qui avaient déjà été prises et qui ont été annoncées dans notre communication du 7 avril, la Municipalité a également décidé d'offrir à chaque habitant de plus de 65 ans qui en ferait la demande un lot de 20 masques de protection. A ce jour, plus de 400 personnes ont profité de cette offre, qui a donc manifestement été très appréciée de la population.

Lorsqu'elle disposera du recul nécessaire, la Municipalité tirera le bilan de la gestion de la crise pour la Commune, que ce soit en terme de répercussions financières pour les comptes communaux, d'adaptation de nos processus de travail au sein des services de l'administration ou du soutien qui a pu être apporté à la population et aux entreprises de notre commune.

## **Ouverture de l'Espace public**

Pour rappel, la Municipalité répondait le 14 mai 2018 au postulat de l'Entente montaine "*Développement de la communication digitale au Mont-sur-Lausanne*". C'est par ailleurs également afin de concrétiser l'un des objectifs de son programme de législature que la Municipalité souhaite développer une forme de communication plus interactive avec le public en complément des outils usuels que nous exploitons déjà comme par exemple le site internet et le journal communal que vous avez sous les yeux.

L'originalité de la démarche est d'intégrer un espace virtuel Espace public sur le site internet communal, opérationnel depuis le début du mois de mars. Il a dès lors été rapidement mis à contribution et utilisé par la Municipalité afin de communiquer les mesures mises en place dans le cadre de la gestion de la crise du COVID-19. La stratégie consiste à favoriser l'interaction avec le public et à permettre à celui-ci de participer et d'obtenir les informations ciblées qui l'intéressent directement, en évitant l'"arrosage" que peuvent constituer les outils de type newsletter ou réseaux sociaux. Le but affiché est de gagner en proximité et en confiance avec les habitants et de créer des communautés d'intérêt sur des thématiques particulières (énergie, animation, etc.) au sein desquelles se mettront en place des interactions que la

Municipalité espère riches entre les autorités, les services communaux et la population. L'Espace public constitue donc également un nouvel outil pour les démarches participatives que la Municipalité entend continuer à développer. Le Mont-sur-Lausanne doit devenir une ville "pratique", qui aide ses différentes populations selon leurs besoins et intérêts. Il s'agit de créer une dynamique globale et de mettre sur pied des échanges qui construisent et entretiennent une communauté qui a des besoins et des intérêts différents, mais un bien commun : Le Mont ! La Municipalité espère ainsi créer de la valeur ajoutée et un intérêt à participer, contribuer et agir en tant que citoyen.

## **Nouveau chef du Service des bâtiments**

La Municipalité a procédé à l'engagement de M. Thierry Dessibourg comme chef du Service des bâtiments. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> août 2020. Âgé de 54 ans, après un début de carrière en tant que dessinateur en bâtiment, il a depuis 1997 exercé diverses fonctions au sein de la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) où, depuis 2010, il occupe le poste d'adjoint au chef de service, comme fondé de pouvoir et responsable de projet. M. Dessibourg a par ailleurs officié pendant plusieurs années comme expert aux examens finaux pour les dessinateurs en bâtiment.

## **Nouveau poste de déléguée à l'environnement au Service des espaces verts et déchets**

La Municipalité a procédé à l'engagement de Mme Isabelle Bovey comme déléguée à l'environnement au Service des espaces verts et déchets. Elle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2020 au taux de 60%. Âgée de 44 ans, après avoir effectué une formation ES de laborantine médicale, elle a travaillé une dizaine d'années dans le domaine médical. Ensuite, elle a repris des études en effectuant un diplôme d'ingénieure HES en gestion de la nature. Depuis 2017, elle travaille comme cheffe de projet auprès de la société ECOTEC Environnement à Genève.

La Municipalité se réjouit de ces deux engagements, qui doteront nos services techniques de nouvelles compétences et de ressources supplémentaires afin de mener à bien les nombreux projets qui les attendent.

Au nom de la Municipalité



Le syndic  
Jean-Pierre Sueur



Le secrétaire  
Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 15 juin 2020